

Pour une véritable éducation relative à l'environnement dans les politiques publiques

Christine Partoune, présidente de l'Institut d'éco-pédagogie de Liège (Belgique)

Les démarches d'ERE ou d'EEEDD destinées à un public adulte existent sous de multiples formes avec des objectifs extrêmement divers. Cela met en évidence une tendance importante, à savoir la prise de conscience de la nécessité d'intégrer un volet éducatif dans tous les projets et programmes qui cherchent à s'orienter vers ce que l'on appelle la transition socio-écologique de notre société.

Depuis une vingtaine d'années, nous assistons à la prolifération d'une offre d'activités apparentées à l'éducation relative à l'environnement : ballades, salons, formations... auxquelles le public adulte répond massivement présent. S'il ne faut pas nier que nous aimons volontiers promouvoir et participer à ce genre d'activités, leur dimension éducative apparaît néanmoins souvent fort réduite à une éducation « par l'environnement » essentiellement centrée sur le plaisir partagé de passer un bon moment avec des gens qui nous ressemblent et partagent les mêmes valeurs. Nous faisons l'hypothèse que ce n'est probablement pas le changement de comportement qui est visé dans ce contexte, ni le changement social, encore moins le changement sociétal. L'effet premier n'est-il pas d'abord un renforcement de l'ancrage dans un groupe social déterminé ? On peut également s'interroger sur les effets contreproductifs d'une éducation relative à l'environnement strictement hédoniste, qui ferait l'impasse sur la dimension critique en profondeur et à long terme des actions entreprises. Dès lors, il s'avère indispensable que les responsables des politiques publiques veillent à ce que chacun puisse avoir l'opportunité d'approfondir son appartenance à la biosphère. Pour cela, ils peuvent compter sur les compétences des animateurs de terrain aptes à vulgariser les contenus environnementaux et à adapter leur pédagogie en fonction des publics, pour permettre à chacun de nouer ou renouer un contact fort et positif avec son environnement.

RISQUE D'INSTRUMENTALISATION

Le logo « développement durable » est désormais apposé à toute une série de projets et de programmes de développement territorial, comme par exemple le programme de développement rural soutenu par l'Union européenne, les Agendas 21 locaux, les programmes Natura 2000... Dans ce cadre, la référence au développement durable représente sans doute une réelle opportunité pour faire avancer l'idée qu'il est de moins en moins acceptable de laisser faire un acteur tout seul, même animé des meilleures intentions, et qu'il faut tenir compte d'une multitude de paramètres (c'est ce qu'on appelait l'approche systémique) pour envisager tous les aspects d'une question. De nouveaux métiers sont apparus, aux appellations diverses (animateur/médiateur territorial, écoconseillers...), des formations, ainsi que des outils et des méthodes dites de « bonnes pratiques ». Les publics cibles sont plus particulièrement les agents de collectivités et d'administrations ou les citoyens mobilisés dans le cadre d'actions relevant de la « participation citoyenne ». Malgré l'intérêt éducatif que revêtent ces nouveaux modes de réflexion, le risque n'est-il pas que l'éducation relative à l'environnement, dans laquelle la dimen-

sion critique et la capacité d'analyse sont fondamentales, soit globalement instrumentalisée « pour un développement durable », sans que celui-ci ne soit discuté dans son principe même ?

ÉMANCIPATION SOCIALE ET CHANGEMENT SOCIÉTAL

Considérons maintenant l'évolution des secteurs éducatifs associatifs « historiques » qui proposent leurs services aux adultes, comme l'éducation populaire, l'éducation à la santé, à la paix, ou la formation des animateurs. La plupart intègrent désormais une dimension environnementale ou une dimension (certes un peu floue) du « développement durable » dans leurs programmes. Des avancées notables sont enregistrées, car l'objectif premier des organismes qui relèvent de ces secteurs est bien d'accompagner le changement de pratiques et de comportements, tant au bénéfice de l'individu qu'au bénéfice d'un groupe social donné, en bouleversant un tant soit peu l'ordre établi. Or ces milieux s'intéressent aujourd'hui de plus en plus aux questions environnementales et de développement durable. Les politiques publiques ont donc intérêt à valoriser la très grande et très ancienne expérience de ces milieux associatifs, structurés en réseaux locaux et internationaux, parce qu'ils ont les compétences et l'expérience pour aider à construire collectivement un projet d'avenir sans avoir peur d'y intégrer une réflexion critique, éthique et politique.

Pour conclure, les responsables des politiques publiques peuvent contribuer à garantir que l'ERE atteignent les objectifs qu'elle cible, en veillant à ce que soient toujours articulées les deux dimensions fondamentales de l'éducation relative à l'environnement dans les actions qu'ils soutiennent ou mettent en œuvre, à savoir l'éducation par l'environnement et l'éducation pour l'environnement. S'il appartient aux responsables politiques de promouvoir une vision « service public » des territoires qu'ils administrent, au service du mieux-être, il appartient aussi à chacun de devenir un habitant « responsable » de la planète Terre, conscient de sa fragilité, de ses limites. Cette vision plaide en faveur de l'importance à accorder à la construction en commun des territoires, pour qu'ils deviennent des lieux symboliques puissants, des lieux « habités » et habitables par tous. Cet idéal de justice sociale n'est compatible qu'avec une remise en question forte de nos modes de vie. Toute politique publique qui vise une transition socio-écologique doit impérativement tenir compte de la « pédagogie de masse » à mettre en œuvre pour espérer un changement sociétal profond. L'animateur territorial est, lui, invité à travailler dans cette vision du développement et à y accorder sa manière de travailler, au service de l'émancipation éco-sociale de tous les acteurs et au service des « sans voix » que sont les êtres vivants autres qu'humains.